Image not found or type unknown

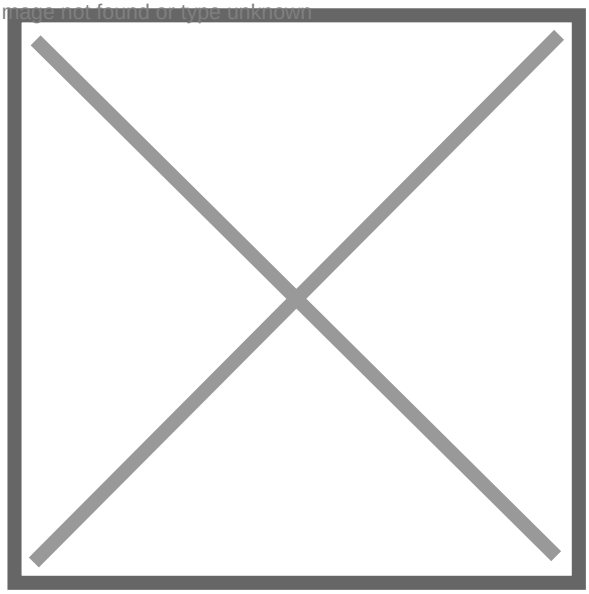

Installation d'un potail motorisé

Par **martine2222_old**, le **21/08/2007** à **13:20**

Une entreprise est venue me faire un devis pour la pose d'un portail électrique ainsi que la pose de volets électriques. Ce devis a été établi en Mai 2005 avec un délai de fin de travaux de 5 semaines. A ce jour les travaux ne sont toujours pas terminés. Les volets sont posés, le branchement électrique est provisoire, pour le portail il n'y a que le moteur de posé et le cadre. Le responsable de l'entreprise ne s'est jamais déplacé. J'ai reçu un courrier en début aout 2006 en reclamant la somme du travail effectué, et que le reste des travaux seraient fait 2ème quinzaine d'aout 2006. Je n'ai eu aucune nouvelle par la suite, j'ai envoyé un courrier en disant que je réglerais cette somme à la fin des travaux.
Aujourd'hui je reçois un courrier disant que la sté est en liquidation judiciaire (je pense que le courrier est un faux). Cette personne me réclame encore la somme du travail effectué, je suis d'accord pour réglé mais quand le travail sera terminé. Merci de me renseigner sur mes droits, et ce que je dois exiger de cette entreprise
Merci d'avance

Madame LEGROS

Par **ly31**, le **27/08/2007** à **18:06**

Bonsoir,

Le travail n'étant pas terminé ne donnez PAS d'argent

En revanche, il faudrait que vous puissiez contacter le Tribunal de Commerce, ceci afin de

savoir si cette société est réellement en L.J. (liquidation judiciaire)

Merci de me tenir informée

ly31

Par **martine2222_old**, le **04/09/2007** à **10:38**

Pour répondre à votre question la société n'est pas en liquidation judiciaire, elle a fait une liquidation à l'amiable.
Qui dois-je contacter
Merci

Par **ly31**, le **04/09/2007** à **10:49**

Bonjour,

Personnellement, je vous conseille de voir malgré tout le Tribunal de Commerce en lui expliquant les faits (liquidation amiable .....et vos travaux en cours...)

Vous aurez je pense, tous conseils utiles

Je vous souhaite bon courage

ly31

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés